

Concours élèves 2015

Maquettes d'architecture

“Des lumières dans ma bibliothèque”

“Lichter in meiner bibliothek”

Cette thématique croise le thème des 15^{èmes} Journées de l'architecture
“ARCHITECTURES EN LUMIERE”, et la bibliothèque, un sujet privilégié
dans la réflexion des architectes.



Ce concours vise à sensibiliser les plus jeunes à leur environnement et à l'espace bâti.

La Maison Européenne de l'Architecture Rhin Supérieur en partenariat avec
l'Education Nationale vous propose de participer à un projet ludique et fédérateur.

Concours trinational ouvert à toutes les classes de la maternelle au lycée

Pour plus d'informations : contact@ja-at.eu - Téléphone : +33 (0)3 88 22 56 70





CONCOURS ELEVES DE MAQUETTES D'ARCHITECTURE 2015

dans le cadre du festival franco-germano-suisse
Les Journées de l'architecture / Die Architekturtag

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Chaque année, la Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur organise un concours trinational d'architecture dans le cadre des *Journées de l'architecture* en étroite collaboration avec ses partenaires Drumrum-Raumschule à Bâle (CH) et l'Architektenkammer Bade-Wurtemberg (D) ainsi que l'Académie de Strasbourg (FR). Ce concours s'adresse aux enfants et adolescents de la région du Rhin supérieur.

Le concours élèves 2015 a pour thématique :

« DES LUMIÈRES DANS MA BIBLIOTHÈQUE | LICHTER IN MEINER BIBLIOTHEK »

Article 1 : Thème du concours pistes de réflexion

« À l'intérieur du bâtiment, ce qu'il y a de merveilleux, ce sont les atmosphères que la lumière confère à l'espace » Louis J. Kahn - architecte (1901-1974)

« La lumière permet de changer perpétuellement d'espace tout en restant dans le même espace, revoir un endroit déjà vu tout à l'heure mais tout autrement » Pierre Riboulet - architecte (1928-2003)

Cette année, le thème choisi pour le concours élèves par la Maison européenne de l'architecture - Rhin Supérieur croise le thème des 15^e Journées de l'architecture, « Architectures en Lumière », et la bibliothèque, un objet privilégié dans la réflexion des architectes.

a) La bibliothèque comme espace privilégié :

À l'heure où l'on assiste au déferlement de nouvelles technologies et de nouveaux médias permettant d'avoir une information instantanée et « facile d'accès » sans sortir de chez soi, la fréquentation des bibliothèques publiques et la pratique du livre sont soumises à rude épreuve. Pourtant, jamais autant de bibliothèques ne se sont ouvertes, que durant ces vingt dernières années. La révolution du virtuel n'a pas encore relégué le papier dans les réserves : le livre et l'informatique peuvent entrer en conjonction donnant aux bibliothèques des fonctions et des espaces nouveaux ; la médiathèque en est un des résultats.

La bibliothèque représente ainsi aujourd'hui un espace de la culture démocratique, où chacun peut accéder au savoir.

b) La bibliothèque comme objet architectural :

Les contraintes de stockage et de conservation, les besoins d'accès dynamiques aux ouvrages, les conditions de lecture et de consultation et l'ouverture de la bibliothèque sur la ville se traduisent par des impératifs fonctionnels très exigeants. À partir de cette complexité, la conception architecturale des bibliothèques joue un rôle majeur : l'architecture doit traduire ces exigences en espaces clairs, libres et intensément habités.



c) « *Des Lumières dans ma bibliothèque / Lichter in meiner Bibliothek* » :

Dans le cadre de ce « concours de maquettes 2015 », il s'agit de réfléchir à l'architecture de sa bibliothèque en s'appuyant sur un axe majeur de sa conception : la lumière.

La réussite architecturale d'une bibliothèque tient beaucoup à la maîtrise des lumières. Elle pose de nombreuses interrogations dont les réponses ont des conséquences directes sur les choix formels, structurels et esthétiques apportés à sa réalisation.

À l'inverse, accorder une faible importance au traitement spatial de la lumière, c'est non seulement une lacune mais c'est aussi passer à côté d'une source inépuisable d'inspirations spatiales.

Les réponses dans la prise en compte de la lumière et les articulations entre lumière naturelle et lumière artificielle sont plurielles et leurs diversités sont autant de marqueurs de l'originalité, de l'habileté et du savoir faire de l'architecte.

On peut aborder le sujet par les fonctions de la lumière. Celles-ci sont de plusieurs ordres :

- la lumière contribue à l'ambiance du lieu et peut différencier les différents espaces : d'accueil et de rencontre, de lecture et de stockage.
- la lumière facilite la lecture du papier mais peut gêner celle d'autres supports comme les écrans.
- la lumière peut être signalétique et repérer l'emplacement des ouvrages, mais elle peut aussi être dommageable aux ouvrages fragiles.
- la lumière peut enfin contribuer au repérage de la bibliothèque dans le quartier ou dans la ville.

La lumière peut prendre plusieurs formes : zénithale, frontale, oblique, frisante, rasante, fractionnée, tamisée, directe, etc.

Chaque forme peut avoir des effets démultipliés par des combinaisons de lumière naturelle et artificielle, par la couleur, etc.

On peut aussi aborder la lumière par son impact social : la lumière influe sur les pratiques. Un éclairage médiocre est dissuasif et on exclut une partie du public comme les personnes âgées ou les malvoyants.

Une lumière trop intense excite et fatigue les enfants.

La lumière trop tamisée peut rendre des espaces non contrôlables, etc.

L'approche métaphorique n'est pas exclue. La lumière apporte éclairage physique mais aussi intellectuel : éclairer de ses lumières, c'est expliquer, montrer le chemin de la connaissance.

Un aperçu historique est joint en annexe n° 1.

d) *Pistes de réflexion et d'approches* :

Compte tenu de la pluralité du thème, plusieurs approches sont possibles et même attendues, l'objectif étant d'éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves à la création architecturale.

Il convient, certes, d'adapter la création de la maquette à l'âge et aux compétences des élèves, mais cette maquette doit les encourager dans l'enrichissement des expériences, l'apprentissage du travail en groupe et la stimulation de leur imaginaire.

La classe et le professeur peuvent choisir d'aborder un élément composant la bibliothèque comme le coin lecture par exemple (comment être bien pour lire ?) ou traiter les différents espaces de la bibliothèque qu'il s'agira de déterminer et d'analyser. Ils peuvent aussi travailler sur une forme de lumière qu'ils souhaitent approfondir (lumière zénithale, jeux d'ombres et de lumière, filtres et transparence,...). Ils peuvent réfléchir sur la forme globale du bâtiment comme signal dans la ville et imaginer d'autres fonctions complémentaires à la bibliothèque. Ils peuvent enfin imaginer d'autres usages de la lumière comme vecteur d'information (écrans, 3D, holographie, etc.).



e) *Aides pratiques* :

- En annexe du règlement, seront mis à disposition :
 - des fiches présentant des références architecturales importantes et reconnues pour leur travail sur la lumière,
 - une fiche bibliographique de livres s'adressant aux élèves ou aux professeurs,
 - des exemples d'approche pédagogique.

Ces annexes seront envoyées ultérieurement aux inscrits.

- Si une classe et son professeur le souhaitent, un(e) architecte ou un(e) étudiant(e) en architecture pourra, dans la mesure du possible, venir développer le thème. Cette demande doit être faite par mail à la Maison européenne de l'architecture : contact@ja-at.eu

- L'atelier Canopé de Strasbourg propose une formation audio-visuelle gratuite pour les enseignants. La réalisation d'une capsule vidéo sur la restitution de pratique pourra alimenter le média des établissements / écoles et expliquer au jury la démarche de la classe participante. Merci de signaler votre intérêt pour cette formation lors de votre inscription.

- Les participants au concours sont encouragés à assister aux différentes conférences, expositions et manifestations organisées lors des *Journées de l'architecture* sur le thème « Architectures en Lumière » du 25 septembre au 24 octobre.

Programme disponible dès septembre sur le site : www.ja-at.eu

Article 2 : Inscription et conditions de participation

Le concours s'adresse aux classes des régions Alsace, Bade-Wurtemberg et des cantons de Bâle. Une participation de classes venant d'autres régions, comme la Lorraine ou la Rhénanie-Palatinat par exemple, est toutefois possible. Le concours est organisé dans plusieurs villes référentes dont la liste est jointe en annexe n° 2 du présent règlement.

Chacune d'entre elles a un correspondant dont les coordonnées sont également jointes.

Le formulaire d'inscription est joint au présent règlement en annexe n° 3.

Les inscriptions sont à envoyer par mail au correspondant de la ville référente ou à défaut, par courrier postal à la Maison européenne de l'architecture – 5 rue Hannong – 67000 Strasbourg. Le concours s'adresse aux élèves d'établissements publics ou privés, de la 1^{ère} année de maternelle, jusqu'à la Terminale.

Les participants seront répartis en différentes catégories :

Catégorie 1 : Petites et moyennes sections de maternelle

Catégorie 2 : Grande section de maternelle et CP

Catégorie 3 : CE1-CE2

Catégorie 4 : CM1 - CM2

Catégorie 5 : 6^e et 5^e

Catégorie 6 : 4^e et 3^e

Catégorie 7 : 2^e, 1^e et Terminale

La participation des élèves à ce concours nécessite l'accord des parents (ou des représentants légaux).

Dans le cas où une seule classe d'une catégorie se présenterait dans une « ville référente », le jury se réserve le droit de placer cette classe dans la catégorie supérieure ou inférieure suivante.

Dates d'inscription pour le concours :

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et se clôturent le 20 septembre 2015.

Pour des raisons d'organisation, une préinscription avant l'été est fortement recommandée.

Dans les cantons de Bâle : pas de préinscription, inscription définitive jusqu'au vendredi, 28 août.

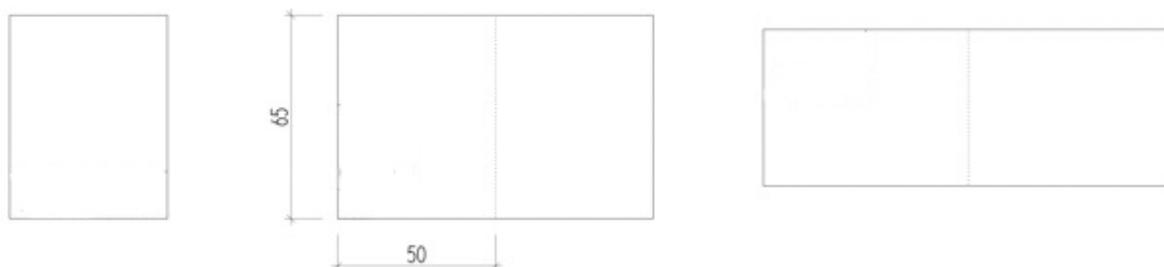
Article 3 : Support et matériaux acceptés

Matériel :

La maquette sera élaborée principalement à partir de matériaux de récupération/recyclables (cartons, emballages, boîtes d'allumettes, capsules, etc.) ou de matériaux naturels (par exemple du bois) récoltés par les participants. Il appartient à chaque classe de rassembler le matériel nécessaire en fonction des projets envisagés. Toutes les techniques sont possibles pour la réalisation de la maquette (feutres, crayons, pastels, peintures, collages, etc.)

Support :

Le rendu sera sur la base d'un ou de deux panneau/x rigide/s (bois ou cartons) de dimension standard 50x65 cm.



Important :

Chaque panneau support aura une épaisseur maximale de 3 cm, la maquette ne pèsera pas plus de 5 kg afin d'être facilement transportée. Chaque maquette devra comporter un trou à chaque coin, dans le cas où celle-ci serait accrochée. La maquette aura une hauteur maximale de 30 cm. Au-delà de cette hauteur, la maquette devra être démontable (pliable, coulissante, souple, etc). Les éléments devront être solidement fixés sur le support afin de faciliter le transport des maquettes. Par sûreté, le nom de la classe et le lieu peuvent être marqués de manière cachée (pour garantir l'anonymat de la maquette) sur les éléments.

Article 4 : Rendu des projets

Dates et lieux de rendu des maquettes :

Les maquettes seront à déposer au plus tard le :

- vendredi 30 octobre 2015 (classes allemandes)
- mardi 4 novembre 2015 (classes suisses)
- vendredi 13 novembre 2015 (classes françaises)

Les maquettes sont à déposer dans les lieux suivants dans les différentes villes :

Strasbourg :	Canopé (anciennement CRDP), 23 rue du Maréchal Juin
Colmar :	Pôle Média Edmond Gerrer, 1 rue de la Montagne Verte
Mulhouse :	Maison de l'Urbanisme, Grand Rex, 33A avenue de Colmar
Hagenau :	Canopé (anciennement CRDP), 23 rue du Maréchal Juin, Strasbourg
Sélestat :	<i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
Saint-Louis :	Maison de l'Urbanisme, Grand Rex, 33A avenue de Colmar, Mulhouse
Freiburg :	Architekturforum, Guntramstraße 15
Baden-Baden :	Richard-Wagner-Gymnasium, Rheinstraße 152
Offenburg :	<i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
Karlsruhe :	Architekturschaufenster, Waldstraße 8
Lörrach :	<i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
Weil am Rhein :	<i>le lieu sera communiqué ultérieurement</i>
Basel :	Bau - und Verkehrsdepartement Basel-Stadt, Münsterstrasse 11



Les enseignants référents sont chargés du transport des maquettes avant et après l'exposition. Après l'exposition, les maquettes sont impérativement à récupérer par les enseignants. Toute maquette non récupérée sera détruite.

Une enveloppe, agrafée/scotchée à la maquette, contiendra :

- une copie du formulaire d'inscription (annexe n° 3),
- le(s) texte(s) rédigé(s) par les élèves expliquant le projet : réflexion sur le thème du concours, description de la maquette, approche, etc.

Il est important que le jury puisse, lors des débats et délibérations, identifier rapidement les projets et les attribuer à telle ou telle classe. N'oubliez pas de scotcher l'enveloppe à votre maquette avant de la déposer sur le lieu d'exposition.

En plus de la maquette, les classes pourront fournir une sélection de 10 photos maximum pour présenter le projet ainsi qu'une description de leur processus de travail et de la maquette sur un format imprimé. Les classes sont invitées à filmer leur travail (voir paragraphe 1e de ce présent règlement). Les photos et vidéos peuvent être partagées sur un support CD. L'association et ses partenaires pourront utiliser les photos dans le cadre d'expositions et/ou de publications éventuelles.

IMPORTANT : En raison du droit à l'image (droit privé), les parents devront signer un formulaire autorisant la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur* et ses partenaires culturels à utiliser les photos et films représentant leur(s) enfant(s) (annexe n° 4). Les photos et vidéos résultant de ce concours seront utilisées uniquement dans le cadre de celui-ci.

Article 5 : Composition et délibération du jury

Un jury aura lieu dans chaque « ville référente ».

Idéalement, chaque jury sera composé de parents d'élèves, d'architectes, d'artistes ou plasticiens, de professionnels du bâtiment et d'enseignants.

Le jury sera chargé :

- d'examiner les maquettes et textes,
- de procéder au classement des projets et de désigner des lauréats dans chaque catégorie : les projets les plus inventifs et les propositions les plus originales seront mis en avant,
- d'établir un bilan présentant les travaux rendus, qui sera envoyé à la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur* et remis aux écoles participantes.

Les décisions du jury sont incontestables et irrévocables. En participant, toutes les règles nommées sont acceptées sans réserve.

Le jury s'accorde le droit de décerner des prix ex-aequo ou de créer une catégorie spéciale.



Article 6 : Récompenses

Dans chaque catégorie, une classe lauréate sera récompensée par un prix.
Tous les participants au concours recevront un cadeau, qu'ils soient lauréats ou non.

De plus, un Grand Prix sera attribué par un tirage au sort parmi les classes lauréates de catégories 6 et 7. Ce Grand Prix est une visite guidée du Campus Vitra et du Design Museum à Weil am Rhein (sous réserve de confirmation).

Article 7 : Remise des prix

La remise des prix fera l'objet, dans chaque « ville référente », d'une manifestation spécifique dans le cadre du festival *Les Journées de l'architecture*. Les enseignants responsables des classes participantes seront informés au plus tôt des dates et horaires de ces manifestations.

Une exposition des maquettes sera organisée dans chaque ville référente.

De plus, une exposition générale de toutes les maquettes lauréates sera organisée sur le site de Vitra à Weil am Rhein (sous réserve de confirmation). La MEA et ses partenaires se chargeront du transport des maquettes.

Article 8 : Gestion des données

Les données des participants au concours ne seront pas communiquées.



CONCOURS ELEVES DE MAQUETTES D'ARCHITECTURE 2015

dans le cadre du festival franco-germano-suisse
Les Journées de l'architecture / Die Architekturtage

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Annexes

« DES LUMIÈRES DANS MA BIBLIOTHÈQUE | LICHTER IN MEINER BIBLIOTHEK »

Annexe 1 :

Une brève histoire de la bibliothèque son architecture

La bibliothèque est un lieu qui rassemble des collections, où l'on sauvegarde ; c'est aussi un lieu de la connaissance et de la compréhension, de la lecture. Cela signifie que l'on doit sauvegarder les livres dans une bibliothèque, mais que l'on doit également pouvoir les retrouver. C'est surtout en cela qu'a beaucoup évolué au fil du temps la fonction de la bibliothèque ainsi que sa représentation architecturale.

Il y avait déjà, dans l'Antiquité, des bibliothèques. Elles étaient souvent liées au Museion, le temple classique pour les muses (déesses de l'art). La bibliothèque antique la plus connue est celle d'Alexandrie (IIIe siècle av. JC). Devant les pièces avec les volumens/papyrus (rayonnages de la bibliothèque), on trouvait de grands couloirs où l'on pouvait lire (salles de lecture). Les collections variaient de 40 000 à 500 000 volumens, ce qui est énorme. N'oublions pas qu'en ce temps là, Alexandrie était, après Rome, la plus grande ville au monde.

2000 ans plus tard, l'agence norvégienne SNØHETTA reconstruit la bibliothèque d'Alexandrie. Ce bâtiment avec ses 10 000 places assises rappelle la bibliothèque antique.

La Bibliothèque Celsus a été construite dans l'Antiquité dans la région qui est aujourd'hui l'ouest de la Turquie. La façade est dominée par des colonnes et des statues, le dépôt est relativement petit. La bibliothèque était le mausolée de Celsus (tombeaux).

Aux prémices du *Neuzeit*, on collectionnait et exposait dans des chambres aux trésors des princes et des rois, des objets de toutes sortes. On y collectionnait aussi des livres !

Les bibliothèques sont constituées aujourd'hui (était-ce déjà le cas autrefois ?) d'une partie lumineuse, où l'on peut lire, et d'une partie fermée au public (non-lumineuse) réservée au personnel (où les livres sont entreposés).

Au Moyen-Âge, c'étaient les cloîtres qui avaient souvent pour mission de conserver les livres et les vieux ouvrages. Les bibliothèques des cloîtres les plus connues se trouvaient à Monte Cassino, Fulda, Melk ou encore St. Gallen. Les bibliothèques des cloîtres d'Europe centrale resplendissent aujourd'hui d'un éclat baroque ; au Moyen-Âge les cloîtres étaient organisés de façon beaucoup plus sobre. Les bibliothèques ont été décorées de façon très riche avec des structures et des images murales dorées.



À Augsburg, un habitant de la ville a construit en 1563 un lieu indépendant pour accueillir une bibliothèque. Des livres ont été collectés et mis à la disposition de la société civile. C'est ainsi que la bibliothèque d'Augsburg est devenue la première bibliothèque municipale d'Allemagne. L'aménagement des espaces était moins riche qu'elle a pu l'être plus tard à l'époque baroque, pourtant les visiteurs avaient un statut social plutôt élevé.

Le développement de l'imprimerie (XVe siècle) fait que les livres ne sont plus réécrits (dupliqués) à la main, leur valeur et leur prix baissent : ils deviennent plus nombreux dans les bibliothèques et les bâtiments doivent s'agrandir en conséquence.

Etienne-Louis Boullée, un architecte néoclassique du XVIIIe siècle essaye, dans son grand projet de « bibliothèque royale », de réussir à ce que tous les livres soient présentés en salle de lecture. Le projet n'est jamais réalisé.

La construction de la bibliothèque Sainte-Geneviève marque une grande étape dans l'architecture des bibliothèques. Elle fait partie des réalisations les plus remarquables de Henri Labrouste, qui devient en 1840 avec ce projet, le premier en France à bâtir une bibliothèque indépendante, non-affiliée à un cloître ou un château, ouverte au public.

Ce même architecte construit quelques années plus tard la grande „Salle Labrouste“ dans la bibliothèque nationale de France.

Depuis 1996, la bibliothèque nationale de France domine Paris. La salle pour les visiteurs est principalement agencée de façon sous-terrain, et des tours de 79m de hauteur servent de réserves pour les livres. Tous les étages et les tours sont aujourd'hui équipées d'un système d'automatisation pour le transport des livres.

Aujourd'hui, il est possible de numériser presque tous les media. Peut-être que la bibliothèque idéale sera un lieu virtuel où l'on pourra consulter des textes numériques ?

Pourtant, on remarque aujourd'hui que les lecteurs aiment beaucoup le lieu de la bibliothèque. On propose des possibilités attrayantes pour la lecture. La EPFL de Lausanne a dédié son nouveau Learning Center à cet effet. Des niches et de gros poufs (fauteuils) invitent à la lecture.

La dernière question à poser est la suivante : les bibliothèques doivent-elles être absolument de grandes institutions? Ne pourraient-elles pas être également petites ? Qui dit qu'un simple carton de livres ne pourrait pas constituer une petite bibliothèque dans chaque chambre ? Une caisse étanche avec des livres et un lieu calme ne pourrait-il pas nous suffire pour lire ?



Annexe 2 :

Liste des contacts de référents par « ville repère »

HAGUENAU : Yves GROSS, Mairie de Haguenau, Tel +33 (0)3 88 90 68 89, yves.gross@haguenau.fr

STRASBOURG : Eloïse ORLIER, Tel. +33 (0) 3 88 22 56 70, m-ea@ja-at.eu

SELESTAT : Jean-Baptiste LEDUC, Tel. +33 (0)6 86 48 61 37, info@ajeance.fr

COLMAR : Isabelle MALLET, Port. +33 (0)6 82 83 49 22, i.mallet@calixo.net

MULHOUSE : Damien CORDIER, Tel. + 33 (0) 389 60 01 01, damien.cordier@drlw-archi.com

REGIO BASEL : Nevena TORBOSKI, drumrum Raumschule, Tel. +41 (0)76 384 64 94,
info@drumrum-raumschule.ch

WEIL AM RHEIN & LÖRRACH : Damien CORDIER, Tel. + 33 (0) 388 22 56 70, m-ea@ja-at.eu

FREIBURG : Ingeborg THOR-KLAUSER, Tel. +49 (0)761/ 7070674, architekturbuero@thor-klauser.de

OFFENBURG : Antje KROTZINGER, Tel +49 (0) 781 936 00 36, info@architekt-in.com

BÜHL : Oliver KUNZ, Tel. +33 (0) 3 88 22 56 70, m-ea@ja-at.eu

BADEN-BADEN : Claudia GOERTZ, Port.: +49 (0)177 2104 121, goertz-weber@web.de

KARLSRUHE : Hinrich REYELTS, Tel. +49 (0) 721 941 58 68, hinrich.reyelts@ja-at.eu



Annexe 3 :
Formulaire d'inscription

Date limite d'envoi :

- classes françaises et allemandes : dimanche, 20 septembre 2015 ;
préinscription avant les vacances d'été souhaitée
- classes suisses : vendredi, 28 août 2015 (pas de préinscription)

Je soussigné(e), directeur / directrice de l'école
.....
inscrits classes¹ de mon école pour la participation définitive au **concours élèves 2015**,
organisé par la Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur et ses partenaires. Je déclare
avoir pris connaissance des conditions de participation pour le concours « **Des lumières dans ma
bibliothèque | Lichter in meiner Bibliothek** ».

Oui, je suis intéressé(e) par une formation à Canopé Strasbourg en septembre 2015 et souhaite
être contacté(e) dès maintenant.

Mon adresse mail:

ADRESSE DE L'ECOLE et coordonnées du professeur
(adresse e-mail et numéro de téléphone nécessaires) :

.....
.....

Détails des classes participantes

Catégorie ²	Nom de la classe	Nombre d'élèves	Nom du professeur

.....
Date / Signature / Tampon

1 : nombre de classes
2 : **catégorie 1**: petite et moyenne section de maternelle ; **catégorie 2**: grande section de maternelle et CP ; **catégorie 3**: CE1 et CE 2 ; **catégorie 4**: CM1 et CM2 ; **catégorie 5**: 6^{ème} et 5^{ème} ; **catégorie 6**: 4^{ème} et 3^{ème} ; **catégorie 7**: 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale



Annexe 4 :

Utilisation des photographies / images filmées et renonciation au droit à l'image

Dans le cadre du **concours élèves 2015**, organisé par la Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur et ses partenaires.

Accord parental / du tuteur légal

ELEVE

Nom

Prénom

.....

Date et lieu de naissance

.....

REPRESENTANT LEGAL

Nom

Prénom

.....

Rue et numéro

.....

Code postal et ville

.....

Email

.....

Téléphone

.....



DROIT A L'IMAGE

Oui, je/nous suis/sommes d'accord pour que les photos et/ou images filmées de mon/notre enfant prises au cours du projet susnommé (excepté les photos de manifestations publiques) soient utilisées et limitées à des fins documentaires, sans que cela ne nuise d'aucune sorte et d'aucune manière au bien de l'enfant, pour les relations publiques de la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur, Architektur macht Schule et Drumrum Raumschule*.



J'aimerais être informé(e) des futures activités culturelles d'architecture pour enfants et adolescents de la *Maison européenne de l'architecture – Rhin Supérieur, Architektur macht Schule et Drumrum Raumschule*.

Lieu / Date

.....

Signature du représentant légal

.....